



REGLEMENT 2026

AMATEUR GOLD TOUR FFE - FORESTIER



CCE

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur et FEI en vigueur.

I. GENERALITES

Les étapes du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Forestier » se déroulent sur des étapes du Grand National, répondant à la convention d'organisation définie par la Direction Technique Nationale de la FFE.

A l'issue de chaque étape, des points sont attribués aux cavaliers français, en fonction de leur classement dans l'épreuve.

Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison. La FFE n'est pas responsable en cas d'annulation d'étapes du circuit.

II. EPREUVES

Les épreuves Amateur 1 et Amateur Elite doivent obligatoirement être programmées. Si l'étape Grand National se court sur un concours international, les épreuves supports sont de niveaux 1* et 2*.

III. ENGAGEMENTS

Le circuit « Amateur Gold Tour FFE – Forestier » est ouvert aux meilleurs cavaliers de leur catégorie et encourage la participation aux épreuves de concours complet régionales pour y accéder.

Les engagements doivent se faire via FFE Compet.

Si les épreuves supports de « l'Amateur Gold Tour FFE – Forestier » sont limitées, les meilleurs cavaliers du classement permanent couple de l'indice, seront retenus.

Les autres engagements seront annulés avec remboursement à la clôture des engagements.

Les cavaliers concernés pourront effectuer un engagement terrain sans frais supplémentaire sur un autre concours du même week-end, avec l'accord de l'organisateur.

Le montant des engagements est proposé par l'organisateur et validé par la FFE.



IV. REPARTITION DES POINTS

A chaque étape du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Forestier », des points sont attribués aux 8 premiers cavaliers français en fonction de leur classement de la manière suivante :

CLASSEMENT EPREUVE	POINTS ATTRIBUÉS
1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	9 points
3 ^{ème}	8 points
4 ^{ème}	7 points
5 ^{ème}	6 points
6 ^{ème}	5 points
7 ^{ème}	4 points
8 ^{ème}	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, 2 points sont attribués aux cavaliers classés dans le 1^{er} quart.

Au-delà du premier quart, les cavaliers français ayant terminé l'épreuve (sans abandon ni élimination) se verront attribuer 1 point participatif.

Si un cavalier participe avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul le meilleur résultat est pris en compte, seule une participation est prise en compte.

V. FINALE

Les 10 premiers cavaliers du classement général du circuit « Amateur Gold Tour FFE – Forestier » Amateur 1 et Amateur Elite sont invités à participer à la finale.

En cas de désistement d'un cavalier figurant dans les 10 premiers, le cavalier suivant au classement général est autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 10 cavaliers participant à la finale.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo à la dernière place des qualifiés, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places et ainsi de suite, obtenues sur les étapes seront pris en compte.

La finale se court dans le cadre d'un concours international prestigieux en fin de saison.

VI. CALENDRIER 2026

1	SAUMUR	49 - Pays de la Loire	04 au 08 mars
2	POMPADOUR	19 – Nouvelle Aquitaine	03 au 06 avril
3	LE LION D'ANGERS	49 – Pays de la Loire	15 au 17 mai
4	VITTEL	88 – Grand Est	11 au 14 juin
5	JARDY -Master pro	92 – Ile de France	9 au 12 Juillet
	Finale	A définir	Automne